



LYCEE FRANCO-COSTARICIEN  
LICEO FRANCO-COSTARRICENSE

## Conseil des Délégués à la Vie Lycéenne n°2 – 18 Août 2016 Compte rendu

### Présents :

Mme. Céline Schmit, Provisur adjointe

M. Boisselier, CPE

Représentants des élèves: Dione Villalobos, Will Lazo, Ernesto Arévalo, Ilan Bommel, Pablo Mora, Zaria Morales y Saskia Hales

Représentants des professeurs: Brigitte Besses, Valérie Mengual, Amina Junqua, Ronan Miclet

Représentant du personnel administratif : Pedro Santana

Représentants des parents: -

Eco Délégué: Avril Mora

**Secrétaire de séance :** Antoine Boisselier

Début des travaux du conseil : 15h30

**Excusés :** Félix de Divonne, Sébastien Pelz, David Gamboa

**Absents :** Jérémie Vilpoux, Ilan Bommel, Luis Carlos Araya, Luisa Audibert, Maria Fernanda Castro, Natalia Baldizon,

Maria Elena Oreamuno, Jimena Zeledon

### Lecture de l'ordre du jour :

1. Bilan des Projets
2. Questions diverses des élèves

### Préambule

Compte-tenu du nombre de personnes absentes, la question de la communication entre élèves a été soulevée : La possibilité de créer un compte Facebook « CVL/Gobierno estudiantil » du Franco est proposé. Une mention «CVL» sera ajoutée sur le site Facebook du lycée.

[www.franco.ed.cr](http://www.franco.ed.cr)

Teléfono: 2273-6373  
Apartado: 674-2250  
Tres Ríos, Cartago - Costa Rica

Dirección General  
Fax: 2273-6380  
e-mail: [franco@franco.ed.cr](mailto:franco@franco.ed.cr)

Sección Administrativa  
Fax: 2273-3380



## 1. Bilan des Projets

### Commission Eco-Citoyenneté

- Eco-Trueque : Un Projet déjà mené l'an dernier avec succès. Il s'organiserait l'an prochain, après les congés de Juillet avec les éco-délégués, sous la houlette d'Avril Mora, élève de 5èmeA et Dione Villalobos en 2B. 3 points de récolte : en Maternelle, en Primaire et en Secondaire : Les vêtements, jouets, entre autres, sont rassemblés en échange de matières recyclables dans le but d'encourager les Familles du quartier de Tirasès «Curridabat» à procéder au recyclage de leurs déchets.
- Les élèves souhaitent mettre en œuvre le Projet "Lycée vert" notamment un Samedi (Le matin) par mois : pour s'occuper du potager, voir des plantations sous serre. Mme Schmit encouragera la démarche.

### Commission Restauration

- Les micro-ondes sont centralisés au Self : est-il possible de les disposer autrement dans cette même salle afin que les élèves ne convergent pas au même endroit et créer ainsi des embouteillages. Une réflexion est à mener en ce sens.
- Les élèves proposent de créer une signalétique pour inviter les élèves à déjeuner sur les tables dehors et non par terre dans le couloir principal.

### Commission Vie des élèves : AP/Aide aux devoirs

- L'idée est que les élèves désireux d'accompagner d'autres camarades puissent être identifiés à chaque niveau au Collège et au Lycée comme référents. Ils pourraient alors s'aider mutuellement tout comme le font les élèves de Terminales en parrainage avec les élèves de 6èmes.

### Commission RI

- La question des horaires est soulevée : en effet, 5 mn sont prévues aux interours. La proposition est de supprimer ces 5mn et de les ajouter aux 40 mn prévues pour la pause déjeuner. 2 pauses de 5mn le matin pour se rendre en classe sont trop longues. 10 mn de plus sur le temps du repas permettrait d'offrir aux élèves de véritables conditions de détente.



## 2. Questions diverses des élèves :

Les élèves formulent la demande :

- D'avoir plus de tables et chaises, et plus de nappes pour la pause déjeuner.
- D'avoir des jeux éducatifs lors de prises en charge sur des temps hors scolaire : cela fera l'objet d'une Fiche-Action Vie scolaire qui sera alors étudiée par la Direction.
- D'une machine à café (Que les élèves pourraient emmener) pour les Terminales uniquement.
- De modifier une phrase du RI Chapitre II – Article 7 concernant la couleur des cheveux : La proposition est la suivante :

**En l'état : «Les teintures de cheveux (totales ou partielles) doivent être conformes aux couleurs habituelles : noirs, châains, blonds et cuivrés. Les teintures qui ne font pas partie de cette échelle chromatique ne sont pas permises.»**

- La proposition est la suivante :  
**«Toutes les teintures de cheveux (totales ou partielles) seront admises sauf fluorescentes»**

**L'ordre du jour étant épuisé à 17h, la Provisur-adjointe lève la séance.**

|   |  |
|---|--|
| Le vice-président du CVL<br><br>Ernesto Arévalo | Le Président du CVL<br>En représentation du Provisur, la proviseur-adjointe<br><br>Céline Schmit |
|---|--|